

Photopériode ... Est-ce la technique adéquate pour votre entreprise?



Depuis quelques années, les différents protocoles de photopériode qui ont été développés au Québec ont fait couler beaucoup d'encre. Avec les excellentes performances zootechniques qui sont obtenues et son faible coût d'utilisation, cette technique était adaptée à la plupart des entreprises ovines québécoises qui élevaient déjà leurs animaux à l'intérieur des bergeries durant toute l'année et qui cherchaient une façon de rentabiliser efficacement ces bâtiments en étant plus productif. L'engouement pour ces nouveaux calendriers de régie photopériodique a été tel que plus de 100 fermes utilisent désormais la technique dans leur quotidien et la demande ne cesse de croître. Avec le nouveau protocole d'extension lumineuse qui vient d'arriver, il y a fort à parier que les demandes seront encore nombreuses cet automne, parce qu'il s'agit de LA saison pour implanter ces programmes lumineux dans votre entreprise. Ainsi, si vous désirez utiliser la photopériode comme technique de production en contre-saison, c'est LE moment d'appeler votre conseiller... en janvier, il sera déjà trop tard! Mais est-ce que la technique est vraiment adaptée à votre entreprise? La photopériode vous permettra-t-elle vraiment d'atteindre le succès escompté? Certaines questions doivent être posées avant de s'y lancer, les voici et à vous d'y répondre avec votre conseiller.

1. Est-ce que vous en avez vraiment besoin ?

La forte popularité de la photopériode crée une pression importante sur le nombre de demandes concernant l'implantation de ces protocoles de régie au sein des entreprises ovines. Lorsqu'un produit devient populaire, on veut tous se l'accaparer! Et c'est normal! Mais il faut savoir que dans certains cas, la technique n'est pas nécessaire et que des ajustements mineurs dans la régie d'élevage peuvent faire toute la différence. Premièrement, il faut identifier la cause de la basse productivité dans l'élevage. Si le nombre d'agneaux vendus est causé par une mortalité importante dans l'élevage, ce n'est pas le temps d'intensifier la production, mais plutôt d'apporter les correctifs nécessaires, sinon le problème risque de s'amplifier, et ce, à un rythme effréné. Une fois que la prolificité souhaitée est à la hauteur de vos besoins, que le nombre d'agneaux sevrés est suffisant et contrôlé par une saine gestion de la santé du troupeau et de la mortalité, il est possible de pousser un peu plus loin et de voir si un protocole plus intensif peut être adéquat pour votre entreprise. Cette première étape de diagnostic est donc essentielle. Si vous désirez vous tourner vers l'un des calendriers intensifs de production sous photopériode, c'est parce que vos performances de fertilité en contre-saison ne sont pas à la hauteur de vos attentes. Mais si vous avez déjà des animaux de génotypes plus naturellement dessaisonnés, sachez que d'autres modes de production existent et pourraient vous permettre d'améliorer vos performances, et ce, sans modification

très importante de votre façon actuelle de produire. Il faut donc évaluer le tout avec votre conseiller.

2. Est-ce que vous êtes un bon producteur ?

Drôle de question n'est-ce pas? Mais cette question a surtout trait à la régie et aux soins que vous apportez à votre troupeau. Le premier élément essentiel à vérifier concerne l'alimentation et l'état de chair de vos animaux. Dans tout système de production intensive, les états de chair sous-optimaux expliquent généralement une part importante des faibles résultats de fertilité rencontrés. En exigeant plus des animaux, il faut leur servir une alimentation à la hauteur de leur besoin. Ainsi, les fourrages doivent être disponibles en quantité, mais surtout en qualité. Par ailleurs, pour atteindre le succès espéré, en termes de kg d'agneaux sevrés et de performances de fertilité, des concentrés énergétiques et/ou protéiques devront obligatoirement être intégrés à la régie alimentaire durant certains stades physiologiques. Le second élément à gérer concerne la régie du troupeau. Ainsi, la tonte, le parage des onglons, les échographies et la vaccination (avec votre vétérinaire), l'élevage des agnelles de remplacement, etc. sont tous des éléments de régie qui doivent déjà être maîtrisés et contrôlés dès le départ, ou du moins, vous devrez être prêt à les intégrer sans faute à votre routine de travail. Finalement, un élément souvent négligé, la santé des animaux élevés dans vos bâtiments. Et ici, on parle de l'ambiance dans laquelle vos animaux sont élevés, c'est-à-dire, de la densité animale, de l'espace



à la mangeoire, de la ventilation, de la litière et de la gestion de la litière. Si vous souhaitez avoir des animaux productifs, procurez-vous d'abord des sujets en bonne santé et fournissez-leur un environnement favorable. Concernant l'écurage des bâtiments, on devra commencer à ajouter plus fréquemment au vocabulaire ovin, les termes : « *lavage* » et « *désinfection* »! Avec ces modes de production intensifs, il faut penser autrement. En intensifiant la production, on concentre le nombre d'agnelages durant l'année et du même coup les pathogènes dans l'environnement. Rappelez-vous que ce ne sont pas les performances de fertilité, ni l'intervalle d'agnelage qui sont payants : ce sont les agneaux sevrés, et le nombre de kg vendus. Il faut donc mettre les chances de notre côté. Le nettoyage annuel de votre bergerie, du moins de la section des mises bas, et de vos cases d'agnelage, sont des actions qui devraient être ajoutées aux tâches réalisées par un « bon producteur »!

3. Est-ce que vos installations sont adéquates ?

Même si la technique est attrayante, il ne faut pas tout chambarder dans votre entreprise pour implanter la photopériode à tout prix! Il faut réfléchir avant de s'y lancer, et ce, pour ne pas avoir de mauvaises surprises et ne pas aimer la situation lorsque le calendrier sera lancé. Actuellement, il existe différents calendriers de régie photopériodique qui peuvent s'adapter à différentes réalités d'entreprise. Toutefois, chacun comporte ses exigences, ses avantages et ses inconvénients. Dans tous les cas, l'aménagement des bâtiments doit se faire avec un minimum d'investissement. Puisque chaque ferme comporte ses particularités, choisir le calendrier approprié aux bâtiments et à la gestion souhaitée par l'éleveur demeure du « cas par cas »... il faut donc faire appel à votre conseiller pour vous appuyer dans cette démarche. Et parfois, il faut savoir qu'il ne sera pas possible d'implanter la photopériode au sein de votre entreprise.

4. Est-ce que vous êtes prêts pour cette technique?

Qui dit production intensive, dit généralement des agnelages plus réguliers chez les femelles et aussi plus fréquents durant l'année. La répartition des agnelages est une méthode permettant d'assurer un meilleur étalement de la mise en marché de vos agneaux durant l'année et ainsi vous permettre de remplir plus

adéquatement des contrats pour l'agence de vente des agneaux lourds. La taille de l'entreprise, de même que les objectifs de production de l'éleveur vont déterminer le nombre de groupes qui seront utilisés pour la production sous photopériode. Toutefois, bien que cet aspect soit essentiel pour répondre aux besoins du marché et semble intéressant sur papier, vous devez être prêts à vivre cette réalité à tous les jours. Plus le nombre de groupes est important, plus les agnelages sont fréquents. Puisque les « ressources humaines » sont généralement limitées en production animale, il est conseillé de ne pas dépasser plus de 6 groupes en production continue (à moins d'avoir un troupeau d'une taille supérieure à 1200 brebis, soit plus de 200 brebis par groupe, dans ce cas, on peut réévaluer la situation avec l'éleveur). Avec six groupes de production, le nombre de jours de pause « garanti » sans agnelage est de moins de 10 jours. Cette courte pause représente un moment précieux qui doit être réservé pour faire le point sur la dernière période d'agnelage, écurer la section de mise bas, préparer le matériel d'agnelage pour le groupe suivant mais surtout, refaire le plein d'énergie! Lorsque la fatigue du berger prend le dessus, il est très difficile, voire impossible de prendre du recul si le rythme d'agnelage est important et alors, tout se met à aller de travers et les pertes s'accumulent. Alors, avant tout, vous devez déterminer si vous êtes prêt et surtout disponible pour vivre avec des mises bas régulières (à tous les mois, à tous les deux mois, à toutes les semaines?) et si vous avez les ressources humaines pour rencontrer cette réalité... car il y aura certainement des agnelages durant l'été, lorsque vous serez aux champs, il faut donc le prévoir!


5. Quel calendrier sera adapté à votre entreprise?

Évidemment, puisque chaque ferme présente ses particularités, il est impossible de répondre à cette question aussi sommairement dans cet article. Il faut procéder à une analyse complète et évaluer le tout avec votre conseiller. Le tableau suivant vous permettra peut-être d'orienter un peu votre choix, et ce, en fonction de la situation présente dans votre entreprise. Et ... si c'est le nouveau calendrier d'extension lumineuse qui vous intéresse, la prudence est de mise et l'encadrement est nécessaire. Ce nouveau protocole ne fait que débiter et n'est pas adapté à toutes les entreprises. En effet, pour



le moment il devrait être écarté si vous élevez des races fortement saisonnières.

En conclusion, peu importe si cette technique vous est destinée ou non, nous vous encourageons fortement à répartir votre production sur plusieurs mois durant

l'année. Différentes techniques sont disponibles et elles présentent toutes leurs avantages et leurs inconvénients. Il n'en tient qu'à vous de choisir la technique la plus efficace, la plus rentable et surtout celle qui donnera les meilleurs résultats et au moindre coût. 

TYPE de calendrier*	CC4	C4C6	C4 ½ C4	C4 ½ C6
Nb de groupes	4 groupes	6 groupes	4 groupes	6 groupes
Protocole lumineux	4 mois de JC : 4 mois de JL		4 mois ½ de JC : 4 mois ½ de JL	
Productivité visée	1,5 agnelage/brebis/année (1 agnelage aux 8 mois)		1,33 agnelage/brebis/année (1 agnelage aux 9 mois)	
Intervalle entre chaque mise au bélier	60 jours	40 jours	68 jours et 67 jours	45 jours
Durée de la période de saillie	35 jours	35 jours	35 jours	35 jours
Durée théorique de la période d'agnelage	35 jours	35 jours	35 jours	35 jours
Jour de repos entre la fin théorique d'une période d'agnelage et le début d'une autre	25 jours	5 jours	30 – 35 jours	10 jours
Particularités	Préférable pour les troupeaux ≤ 400 brebis	Préférable pour les troupeaux ≥ 400 brebis	Préférable pour troupeaux ≤ 400 brebis.	Préférable pour troupeaux ≥ 400 brebis
	Fin de la lactation et sevrage en JC	Fin de la lactation et sevrage en JC	Sevrage en JL, aucune lactation en JC.	Sevrage en JL, aucune lactation en JC.
Conditions requises	Fin de la lactation en JC : idéalement on a besoin d'une section isolée et bien équipée avec des dérochées. Régie exemplaire, alimentation impeccable, bâtiments sur un même site et connectés entre-eux.		Idéal lorsque le bâtiment de JC est sur un autre site ou est une bergerie froide. Préférable si on a de la difficulté à avoir des fourrages de qualité ou si l'état de chair est à améliorer.	
Durée des jours longs et des jours courts dans les protocoles AAC type CC4 conventionnel	16 à 18 heures de lumière par jour durant la période de jours longs 8 à 10 heures de lumière par jour durant la période de jours courts (on vise un écart de 8heure d'éclairément entre les deux périodes de luminosité.)			
Durée des jours longs et des jours courts s'il y a possibilité d'appliquer le protocole d'extension (suite à l'analyse de votre conseiller)	22 heures de lumière par jour durant la période de jours longs (minuterie adaptée) Luminosité naturelle durant la période de jours courts (aucune extension de la durée lumineuse extérieure de façon artificielle)			

* Ces protocoles ne sont pas recommandés pour les élevages de moins de 100 brebis, car il devient trop contraignant de gérer plusieurs petits groupes de brebis